

Programme de formation

GERER LA MALADIE DU SALARIE

But de la formation

Identifier les principaux cas et connaître les démarches à réaliser de la simple suspension du contrat à la rupture de ce dernier.

Compétences visées

Identifier les obligations de l'employeur et de l'employé en cas de suspension du contrat de travail pour cause de maladie
Fiabiliser ses pratiques RH

Pré-requis

Maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture...)
Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Liste des référents

Référent administratif : Madame Stéphanie ESCUDIER
Référent pédagogique : Madame Elizabeth ARMAO
Référent handicap : Madame Florence FRANÇOIS

Type de public

Dirigeants, DRH, Responsables administratifs.

Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas.
Contactez-nous : contact@amf-groupe.com

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet
Equipement de prise de notes

Moyens pédagogiques

Modalité à distance : Visio face à face
Méthode - Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices
Ressources : supports écrits, exercices, outils et conseils.

Formateur : Marie TERRAZZONI

12 ans d'accompagnement et de conseils aux entreprises en tant qu'avocate indépendante.
Spécificité en droit du travail
Conception et réalisation de formations en droit – Enseignante à l'université de Corte
Titulaire du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat)

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Durée

3.5h

Programme

Les principaux cas de suspension du contrat de travail

Le congé maternité

Le congé paternité

L'accident de travail

La maladie professionnelle

la maladie : cause de suspension du contrat de travail

Obligation d'information mise à la charge du salarié

Obligations du salarié pendant la suspension du contrat de travail

Maintien du salaire pendant la suspension

Maintien des avantages en nature pendant la suspension

La contre-visite médicale

Incidence de la maladie sur le contrat de travail

Spécificités de l'incidence de la suspension sur les droits du salarié en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle

La reprise après la suspension du contrat de travail

La visite de pré-reprise

Cas où la visite de reprise est obligatoire

L'inaptitude du salarié

L'aptitude du salarié

Cas où la visite de reprise n'est pas obligatoire

Les conditions de rupture du contrat de travail suspendu pour la maladie « classique »

Principe : interdiction de rompre le contrat de travail du salarié malade pour un motif lié à son état de santé + pendant période d'essai

Exception : possibilité de rompre le contrat de travail du salarié malade pour un motif non lié à son état de santé

Les exemples de faute

Perturbation du fonctionnement de l'entreprise

Interdiction de licencier pendant la période garantie par la clause

Les conditions de rupture du contrat de travail suspendu pour la maladie professionnelle et l'accident de travail

Conditions de la protection

Étendue de la protection contre le licenciement

Exceptions à l'interdiction de rompre le contrat de travail

Impossibilité de maintenir le contrat

Sanction du licenciement pendant la suspension du contrat de travail

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles.

Inter-entreprise : 250.00€ HT

Intra-entreprise : Nous contacter

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

Administratif : Stéphanie ESCUDIER 09 72 42 33 51 - sescudier@amf-groupe.com

V 01/03/2024